



Scouts de Doran

Siège social : La Renolière - 49280 LA SEGUINIÈRE

Demande de participation aux frais de Formation BAFA - BAFD

Nom et Prénom :

Adresse :Code postal Ville :

Fonction dans l'association :

Avant d'envoyer votre demande de participation à l'Association, avez-vous bien exploré les pistes d'aide au financement qui sont accordées pour les formations BAFA et BAFD ?

Ainsi, avez-vous contacté :

- Votre Caisse d'Allocation Familiales ? (ou MSA pour ceux qui en dépendent)
- La DDJS de votre région ? (qui accorde des bourses sous conditions variables)
- Le Conseil Général de votre département ? (aide complémentaire offerte dans certains départements)
- Le Conseil Régional de votre région ? (aide complémentaire selon certaines conditions)
- Le Pôle Emploi ? (si vous êtes en recherche d'emploi, certaines aides sont accordées)
- Les comités d'entreprise des sociétés où sont salariés vos parents ? (parfois des aides possibles)
- Votre mairie ? (certaines offrent des aides si vous aidez la commune, par exemple en centre aéré)

Enfin, vous vous adressez à votre Association Scoute, qui, vous le savez, peut vous aider dans certaines conditions à financer votre formation BAFA et BAFD.

Quelles sont les conditions d'attribution et ce à quoi vous vous engagez lorsque cette aide vous est accordée ?

En signant cette demande de participation, **vous vous engagez**

- A servir comme encadrant au sein de l'association pendant trois ans,
- A valider votre stage pratique dans un camp organisé par l'association des Scouts de Doran
- A faire le camp-école de l'OFIS (qui a lieu chaque année fin Août) pour approfondir la méthode Scoute.

FRAIS DE FORMATION ENGAGÉS

Type de formation (BAFA – BAFD) et organisme de formation	dates	session	Lieu séjour	Montant inscription €

Total en Euros :

J'ai bien lu et compris les termes de mon engagement en contrepartie de la participation financière demandée.

Date :

Visa Commissaire :

Signature du demandeur

(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ») :

Visa trésorier :

JOINDRE UN RIB obligatoire (remboursement par virement bancaire seulement)

Cette demande doit être envoyée, accompagnée obligatoirement des originaux des justificatifs de dépenses, (facture de l'organisateur de la session de formation) à votre commissaire qui fera suivre au trésorier